

1^{er} octobre 2006

Présentation d'Alain de Laguiche à l'Académie du Vin de France

PRONONCÉ PAR Monsieur René ROUCHER

Mes Chers confrères,

Il est d'usage, lorsqu'un candidat a l'honneur d'être admis dans notre noble Académie, qu'il soit présenté par son parrain. Je me souviens que le mien avait été le regretté Jacques d'Angerville ; grâce à ce parrainage, j'avais succédé à Alain Legorrec qui représentait le Jura au sein de l'Académie du Vin de France.

Aujourd'hui je suis amené à vous parler de mon fils Alain pour assurer dans notre compagnie la présence d'un jurassien.

En effet, dans la sagesse de vos réflexions vous avez compris qu'atteint d'une grave infirmité aux yeux, la DMLA dont la forme est actuellement sans remède, je ne pouvais plus apporter à l'Académie le souffle de jeunesse nécessaire à une association dont le rôle et si fondamental.

Le retrait de Renaud de Laguiche, à qui vous avez voulu accorder l'honorariat, et qui vous en remercie laisse au sein de l'Académie une place vacante pour le Jura.

Je vais donc exprimer les mérites de mon fils Alain.

Le Jura, vous le savez, est une petite région viticole (2000 hectares) avec quatre AOC où l'on récolte près d'une dizaine de productions différentes, donc complémentaires : aux vins tranquilles classiques, Rouges, Rosés, Blancs, issus de 5 cépages, au mousseux, il faut bien sûr ajouter le célèbre vin jaune au caractère très particulier, parfois très surprenant ou même déroutant pour les non initiés, mais toujours l'allié privilégié de la plus fine gastronomie. Quant au vin de

paille, sa rareté l'a fait longtemps considérer comme un élixir de longue vie. Il faut bien sûr aussi citer les alcools, marc et fine, dont les surtaxes fiscales ont conduit les jurassiens à perfectionner le macvin, qu'il soit blanc ou rouge.

Une telle variété dans la production, sur un espace si restreint, mérite amplement l'attention des éminents membres de l'Académie du Vin de France. Et dans ce territoire le choix du château d'Arlay, et aujourd'hui de son animateur honore une tradition très ancienne. Au début du XVIème siècle on trouve dans nos archives classées Monument Historique une législation sur les règles commerciales à respecter en matière viticole, règle édictée sous l'autorité du Prince d'Orange, maître des lieux, dont la devise « Je maintiendrai » pourrait être, pour nous, celle d'aujourd'hui..

Plus près de nous, en 1935, le Marquis Louis de Vogüé, propriétaire du château d'Arlay se voyait attribuer le prix d'Excellence au Concours Général Agricole de Paris pour la qualité des vins issus de son domaine viticole. Le prix consistait en une statuette de bronze, d'environ 40 cm de haut, représentant un vigneron franc comtois portant une hotte lourdement chargée, œuvre du sculpteur Bouchard, artiste bourguignon..

Dans une récente conférence Melle BreLOT, professeur d'histoire très réputée dans notre province racontait que la renaissance du vignoble jurassien résultait en grande partie de l'action de deux novateurs : le Marquis Louis de Vogüé, alors Président de l'Académie d'Agriculture, décédé en 1948, et son régisseur Mr Georges Tournier, mort à 101 ans après avoir, pendant plus de 50 ans élaboré et goûté les vins du domaine, gage évident de longévité.

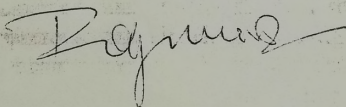
Comment dans un tel contexte ne pas chercher à être « au top-³ niveau », comme on dit aujourd'hui, dans sa spécialité, celle de vigneron jurassien ? Bercé dans cet environnement, Alain a complété sa formation à l'Institut d'œnologie de Beaune; De nombreuses médailles obtenues dans divers concours sont venues sanctionner ses aptitudes œnologiques et son savoir faire. Poursuivant la politique familiale, sa place est reconnue et confirmée au Club des Lauréats du

Concours Général Agricole de Paris, club fondé par un groupe restreint de viticulteurs régulièrement récompensés à ce Salon.

Mais c'est principalement lors de la 'Percée du Vin Jaune', à Arlay, en 2003 que ses qualités, mises en valeur, ont fait reconnaître Alain comme un très bon cru jurassien.

Je vous le recommande en toute confiance. Le cap de la cinquantaine qu'il s'apprête à franchir est le gage d'une longue collaboration au sein de l'Académie du Vin de France.

Je lui souhaite, à cette Académie, longue vie, large audience et je lui exprime tous ma reconnaissance pour la qualité des liens d'amitié et de compétence élaborés avec ses divers membres.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Raymond', written in a cursive style.